

OBJET AUGMENTATION DU NOMBRE
DE DELEGUES TITULAIRES DE LA COMMUNE
AU SEIN DU CONSEIL DE LA CINOR

Par Délibération n° 08/2-03 du 10 avril 2008, vous avez élu parmi les membres de notre assemblée, vingt (20) délégués titulaires et vingt (20) délégués suppléants au titre de la composition de l'organe délibérant de la CINOR.

Cette dernière a toutefois modifié les Articles 6, 8 et 9 de ses Statuts relatifs à la représentation des Communes membres en son sein.

Il en résulte que Saint-Denis a désormais droit à vingt-six (26) délégués titulaires, le nombre des délégués suppléants étant laissé au libre choix de chaque collectivité.

En conséquence, après avoir constaté la démission de Monsieur PONIN-BALLOM Gino de la fonction de délégué titulaire au sein de la CINOR, je vous demande de compléter la représentation de la Commune au Conseil de la Communauté en nommant délégués titulaires, sept (7) délégués suppléants pris dans la liste élue précédemment, soit :

- Madame ISIDORE Marylise,
- Monsieur DINDAR Ibrahim,
- Monsieur ESPERET Jean-Pierre,
- Madame BRISSAC-FERAL Claude,
- Madame ADAME Brigitte,
- Madame JUSTÍNE Marie Séverine,
- Madame CECILERY Nathalie.

Par ailleurs, je vous propose de ne pas augmenter le nombre des délégués suppléants, qui sera donc arrêté à treize (13).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

**OBJET AUGMENTATION DU NOMBRE
DE DELEGUES TITULAIRES DE LA COMMUNE
AU SEIN DU CONSEIL DE LA CINOR**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 08/2-03 du Conseil Municipal en séance du 10 avril 2008 portant nomination des délégués au sein des organismes extérieurs ;

Vu la Délibération n° 2008/3- du Conseil de la CINOR en séance du 19 juin 2008 par laquelle ont été modifiés les Articles 6, 8 et 9 de ses Statuts relatifs à la représentation des Communes membres en son sein ;

Considérant que Saint-Denis a désormais droit à vingt-six (26) délégués titulaires au sein de la CINOR, le nombre des délégués suppléants étant laissé à son choix ;

Considérant la démission de Monsieur PONIN-BALLOM Gino de sa fonction de délégué titulaire à la CINOR ;

Sur le RAPPORT N° 08/4-32 présenté par le Maire au nom de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Décide de compléter la représentation de Saint-Denis au sein du Conseil de la CINOR en nommant délégués titulaires, sept (7) délégués suppléants pris dans la liste élue précédemment, soit :

RECULE
25.06.08
PREF 974

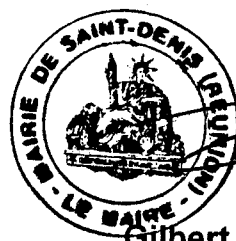
- Madame ISIDORE Marylise,
- Monsieur DINDAR Ibrahim,
- Monsieur ESPERET Jean-Pierre,
- Madame BRISSAC-FERAL Claude,
- Madame ADAME Brigitte,
- Madame JUSTINE Marie Séverine,
- Madame CECILERY Nathalie.

ARTICLE 2

Décide de ne pas augmenter le nombre des délégués suppléants de la Commune à la CINOR, arrêté à treize (13), soit :

- Madame PICARD Hajasao,
- Madame VICTORIA RETOURNAT Danielle,
- Monsieur ARMAND Alain,
- Monsieur COUDERC Alain,
- Madame CATHERINE Aline,
- Monsieur HOARAU Emmanuel,
- Monsieur EUPHRASIE Didier,
- Madame PELTIER Hélyette,
- Madame TOQUET Stéphanie,
- Monsieur LAURET Edmond,
- Monsieur FIDJI Jean-Claude,
- Madame VELOUPOULE MERLO Nalini,
- Monsieur KICHENIN Virgile.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUIN 2008



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

**DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL
A LA COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NORD DE LA REUNION
(CINOR)**

(APRES DELIBERATION N° 08/4-32 EN SEANCE DU SAMEDI 21 JUIN 2008)

DELEGUES TITULAIRES

(26)

Mme BAREIGTS	Éricka
M. NAILLET	Philippe
M. LOWINSKY	Jacques
M. ASSABY	Maximilien
M. VARONDIN	Frédéric
M. MAILLOT	Gérald
M. FRANÇOISE	Gérard
Mme SERVANTÈS	Marie
M. PESTEL	René Louis
M. CASSIM-CADJEE	Mohammad
Mme TURPIN	Marie-Annick
Mme PAULÉE	Marie-Thérèse
Mme BÈGUE	Rose Blanche
Mme ORPHÉ	Monique
Mme ANDAMAYE	Marie-Annick
Mme SALAMA	Ali
M. JAVEL	François
Mme HUMBLOT	Nicole
M. HOAREAU	Jean-François
Mme ISIDORE	Marylise
M. DINDAR	Ibrahim
M. ESPÉRET	Jean-Pierre
Mme BRISSAC-FÉRAL	Claude
Mme ADAME	Brigitte
Mme JUSTINE	Marie Séverine
Mme CÉCILÉRY	Nathalie

SUPPLEANTS

(13)

Mme PICARD	Hajasoa
Mme VICTORIA RETOURNAT	Danielle
M. ARMAND	Alain
M. COUDERC	Alain
Mme CATHERINE	Aline
M. HOARAU	Emmanuel
M. EUPHRASIE	Didier
Mme PELTIER	Hélyette
Mme TOQUET	Stéphanie
M. LAURET	Edmond
M. FIDJI	Jean-Claude
Mme VÉLOUPOULÉ MERLO	Nalini
M. KICHENIN	Virgile

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du **21/06/2008**
En annexe à la Délibération N° **08/4-32**

LE MAIRE



RECULE
Saint Denis le 16 juin 2008
2008
PREF 974

Je soussigné Gino PONIN BALLOM, adjoint au Maire de Saint Denis, déclare par la présente démissionner de mon poste de Vice Président de la CINOR à dater de ce jour.

Par ailleurs j'ai l'honneur de présenter ma candidature au poste de Président Directeur Général de la société d'économie mixte NORDEV, à dater du 21 juin 2008.

